



ECOLE D'ARTS D'ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
TARIFS ANNUELS
ANNEE 2023-2024

COURS COLLECTIFS TOUTES DISCIPLINES						
HORS FORMATION INSTRUMENTALE						
(TARIF PAR ELEVE ET PAR AN)						
	QF CAF de 0 à 400	QF CAF 401 – 600	QF CAF 601 – 1200	QF CAF 1201 – 2000	QF CAF + 2001	HORS COMMUNE
1H						
MUSIQUE : orchestre découverte, orchestre junior seul, ensemble musique actuelle seul, atelier chant	48 €	61 €	80 €	106 €	130 €	250 €
DANSE : Éveil corps et son, éveil danse, initiation 1 et 2, cycle 1 (street dance, modern jazz, contemporain)						
1H30						
ARTS PLASTIQUES : cours enfants 6-8 ans, 9-11 ans, 12-17 ans	72 €	92 €	120 €	159 €	195 €	300 €
MUSIQUE : orchestre adulte seul						
THEATRE IMPROVISATION : atelier 11-17 ans						
DANSE : cycle 1 bis et cycle 2 (contemporain, modern jazz), cours de danse adultes (contemporain, modern jazz), groupe chorégraphique seul						
2H						
ARTS PLASTIQUES : cours adultes (découverte des arts, dessin, peinture)	96 €	122 €	160 €	212 €	260 €	355 €
1h30 DANSE + GROUPE CHOREGRAPHIQUE						
DANSE Pour les élèves déjà inscrits dans une discipline danse 1h30 et qui souhaitent participer au groupe chorégraphique, un forfait annuel est appliqué			50 €			70 €

Avantages famille :

- Abattement pour les autres membres d'une même famille :
20% pour le deuxième membre, 30% pour le troisième membre, 40% pour le 4^{ème} membre et + sur le montant total annuel de l'activité, quelle que soit la discipline.

Avantage parcours pluridisciplinaire :

- Tarif « seconde discipline » / « seconde activité » :
Remise de 30 € sur le montant total annuel d'une autre activité, au choix, dans une autre discipline ou dans une même discipline.
- Tarif « second instrument » :
Remise de 30 € sur le montant total annuel pour la pratique d'un second instrument

Demandeurs d'emploi, + 65 ans, bénéficiaire du RSA, étudiants :

- Abattement de 20% sur le montant total annuel

MODALITES DE REGLEMENT :

- Annuel
- Trimestriel (octobre – janvier – avril)
- Mensuel (9 mensualités : facturation d'octobre à juin)

**PARCOURS DE FORMATION INSTRUMENTALE
(TARIF PAR ELEVE ET PAR AN)**

FORMATION INSTRUMENTALE	QF CAF de 0 à 400	QF CAF 401 – 600	QF CAF 601 – 1200	QF CAF 1201 – 2000	QF CAF + 2001	HORS COMMUNE
FORMATION INSTRUMENTALE 1 - instrument seul (30 minutes) -	122,00€	166,00 €	233,00 €	300,00 €	333,00 €	650,00 €
FORMATION INSTRUMENTALE 2 - Instrument + Formation Musicale -	146,00 €	200,00 €	280,00 €	360,00 €	400,00 €	700,00 €
FORMATION INSTRUMENTALE 3 - instrument et/ou FM et/ou orchestre - ensemble -	159,00 €	216,00 €	303,00 €	390,00 €	433,00 €	750,00 €

**ATELIER MENSUEL IMPROVISATION DANSE
(TARIF PAR ELEVE ET PAR ATELIER)**

FORMATION INSTRUMENTALE	QF CAF de 0 à 400	QF CAF 401 – 600	QF CAF 601 – 1200	QF CAF 1201 – 2000	QF CAF + 2001	HORS COMMUNE
Atelier mensuel improvisation danse ados (1 heure par séance)	GRATUIT	4 €	6 €	8 €	10 €	12 €
Atelier mensuel improvisation danse adultes (2 heures par séance)	GRATUIT	6 €	10 €	14 €	18 €	22 €
Pour les élèves déjà inscrits dans une autre discipline d'1h30 et qui souhaitent participer aux ateliers mensuels (1h ou 2h)	GRATUIT	3 €	4 €	5 €	6 €	7 €

Avantages famille :

- Abattement pour les autres membres d'une même famille :
20% pour le deuxième membre, 30% pour le troisième membre, 40% pour le 4^{ème} membre et +
sur le montant total annuel de l'activité, quelle que soit la discipline.

Avantage parcours pluridisciplinaire :

- Tarif « seconde discipline » / « seconde activité » :
Remise de 30 € sur le montant total annuel d'une autre activité, au choix, dans une autre discipline ou
dans une même discipline.
- Tarif « second instrument » :
Remise de 30 € sur le montant total annuel pour la pratique d'un second instrument

Demandeurs d'emploi, + 65 ans, bénéficiaire du RSA, étudiants :

- Abattement de 20% sur le montant total annuel

MODALITES DE REGLEMENT :

- Annuel
- Trimestriel (octobre – janvier – avril)
- Mensuel (9 mensualités : facturation d'octobre à juin)